



Fondée en 1903
Affiliée au Comité National Olympique & Sportif Français
Agréée par le Ministère chargé des Sports

Réunion entre équipes 3-Bandes Division 1 12 mai 2012 – 17h00-18h30

Présents :

Bernard Baudoin (Andernos, Kozoom), Valéry Callens (Albert), Claude Fath (Agipi), Jonathan Montel (CSNC), Jean-Paul Six (Laxou)

Absent excusé :

Gilles Stopin (Gravelines)

Formule de la phase en échelon national

Suite au forfait de l'équipe de Clichy-Montmartre, et sans autres hypothèses connues pour avoir de nouveaux collectifs, les débats sont centrés pour établir une formule sportive avec six équipes.

Description	Avantages	Inconvénients
Poule unique Rencontre aller et retour	Equité sportive Egalité de déplacements	Problématique financière
Poule unique Rencontre aller simple	Moins de rencontres et résout la problématique financière	Moins de rencontres
2 poules de 3	Egalité de déplacements et de réception	Une équipe rencontre seulement deux autres équipes

A l'unanimité, le choix se porte à une poule unique en rencontre aller simple. Si les équipes sont semblables en 2013/2014, un équilibre sera fait quant aux déplacements et aux réceptions sur l'ensemble des deux saisons sportives.

Formule de la phase finale

Quelques critiques sont faites sur la forme actuelle, soit les demi-finales en aller et retour :

- favorisent les équipes plus fortes,
- souvent les deux derniers matchs n'ont pas d'incidence sur le résultat final,
- des frais supplémentaires engagés jugés inutiles.

Les équipes souhaitent des demi-finales en rencontre aller simple.

Un autre format de jeu est discuté et permettrait de revigorer un intérêt sportif de manière expérimentale. La phase finale serait découpée en trois étapes, avec la même importance sur le classement final :

1. Rencontre « classique » avec quatre matchs individuels
2. Rencontre « double » avec deux matchs en double où les joueurs 1-4 d'une équipe jouent contre les joueurs 1-4 de l'autre, de même pour les joueurs 2-3
3. Rencontre « en relais », un match en longue distance

Cette formule est jugée intéressante, à peaufiner pour les éditions futures.

Autres dispositions

La distance de jeu est fixée à 50 points sans reprise égalisatrice.

Les équipes proposent à la CSNC de mettre trois extensions de temps pour les matchs en 50 points.

Les équipes souhaitent une correspondance officielle à l'encontre de Clichy-Montmartre. En effet, son forfait a modifié le classement et les chances des équipes, ce forfait doit être sanctionné et un motif d'exclusion pour la saison prochaine.

Jonathan MONTEL, Président de la CSNC

Tél. : 06 01 93 89 84 – 09 51 35 41 99

Fax. : 09 56 35 41 99

Mèl. : montel.jonathan@gmail.com